

Image not found or type unknown



TVA article 262-2-7 opération triangulaire

Par **jean134**, le **28/01/2021** à **14:18**

Bonjour, rnrnNous exportons des produits par bateaux à un client hors CEE. Nous facturons nos produits hors TVA .rnrnEn ce qui concerne la prestation de service qui est effectuée par une Société Française sur le quai de chargement qui effectue le nettoyage du quai, chargement de la marchandise, notre prestataire nous facture HT en exonération de TVA selon l'article 262-2-7 du CGI.rnrnComment devons-nous traiter la facture de prestation.rnrn1) Devons nous faire une autoliquidation rnrn2) Devons nous faire une déclaration d'échange de Service.rnrnEn vous remerciant par avance de votre aide.rnrnCordialement,